

## L'UE freine leur développement

© 28/04/2015 |  Terre-net Média

**Strasbourg, 28 avr 2015 (AFP) - L'Union européenne a donné un coup de frein mardi au développement des agrocarburants, accusés de détourner les terres arables de la production alimentaire, contribuant au réchauffement climatique après être apparus comme une alternative énergétique.**

Le Parlement européen a approuvé un compromis laborieusement négocié entre États et parlementaires, qui plafonne à **7 % la part des biocarburants destinés aux transports**. La Commission européenne avait au départ plaidé pour plus d'autolimitation, réclamant un plafond de 5 %, tandis que le Parlement souhaitait une limite à 6 %.

Longtemps considérés comme une alternative aux carburants fossiles, **les agrocarburants** sont désormais épinglés en raison de leur impact négatif sur la production alimentaire, la déforestation et à terme le climat.

Selon le Conseil, qui représente les États européens, le feu vert du Parlement va permettre de lancer la transition des biocarburants dits de première génération, produits à partir de céréales ou plantes sucrières et oléagineuses, vers ceux dits avancés, à base de déchets agricoles et forestiers ou de microalgues. Le tout sans coup d'arrêt radical au secteur, selon les Ong environnementales, qui chiffrent la part des agrocarburants utilisés pour le transport dans l'UE à environ 5 %.

Le rapporteur du texte, le libéral finlandais Nils Torvalds, a reconnu avoir dû reculer. « Nous avons dû composer avec une minorité de blocage au Conseil qui a parfois tourné à la dictature », a-t-il déploré.

Parmi les grands pays de l'UE, la France et l'Espagne notamment étaient montées au créneau contre tout plafond plus restrictif. La limite adoptée par l'UE sera prise en compte dans la directive sur la qualité des carburants, qui fixe pour l'UE l'objectif de 10 % d'énergies renouvelables pour les transports en 2020. Le compromis avalisé par le Parlement fixe aussi un objectif de 0,5 % à atteindre pour **les biocarburants avancés**. Les eurodéputés souhaitaient pour leur part porter ce quota, non-contraignant, à 2,5 %. Le bureau européen des biofuels, Ebb, s'est affirmé « soulagé ». Mais la nouvelle législation « ne protège pas pleinement les importants investissements » réalisés dans le secteur, a-t-il déploré.

**La filière française du bioéthanol**, qui s'affirme « leader en Europe avec 32 % de la production » et un milliard d'euros d'investissement depuis 10 ans, a « salué le réalisme » des nouvelles règles.

L'Ong Amis de la terre, qui milite notamment contre l'accaparement des surfaces agricoles, s'est félicitée que l'UE, premier utilisateur et importateur de biocarburants au monde en ait « reconnu » les effets pervers. L'adoption d'une limite pour **l'utilisation des agrocarburants** « aura un impact majeur » auprès des gros fournisseurs mondiaux, Indonésie, Malaisie et Argentine, a-t-elle estimé. Pour le groupe européen des Verts, il s'agit pourtant d'une « occasion manquée ». Le nouveau cadre « permet de continuer à promouvoir » les agrocarburants, une « politique erronée directement responsable de la hausse des prix des aliments et de la destruction des forêts tropicales », a déploré la députée française Michèle Rivasi.